



Commune de Tourrettes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT-HUIT AVRIL,

Le Conseil d'administration du CCAS de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Président,

Date de convocation du Conseil d'administration le 21 avril 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 - Présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 13 - Votes pour : 13 – Votes contre : 0 – Abstention : 0

Etaient présents : M. Camille BOUGE, M. Karim FGHOUL, Mme Nadine GIORDANO, Mme Laurence HALTER, Mme Jocelyne HENSELER, Mme Emmanuelle LAVORGNA-BISQUE, Mme Christine PROVOST, Mme Jeannine RAYNAUD, Mme Magali STUMPF, Mme Liliane WATRY

Absents excusés : Mme Martine CRESSON (pouvoir à M. Karim FGHOUL), M. Stéphane LELUIN (pouvoir à M. Camille BOUGE), Nancy LELUIN-DEDULLE (pouvoir à Mme Emmanuelle LAVORGNA-BISQUE)

Absents non excusés :

BUDGET PRIMITIF 2026 – M57

M. le Président présente au Conseil d'administration le Budget Primitif M57 pour l'année 2026 qui se compose comme suit :

| | |
|---|--------------------|
| <u>Section de Fonctionnement</u> | |
| Dépenses | 38 997.37 € |
| Recettes | 38 997.37 € |
| <u>Section d'Investissement</u> | |
| Dépenses | 0,01 € |
| Recettes | 0,01 € |

Le Conseil d'administration du CCAS après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

D E C I D E

- **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2026 – M57 comme présenté ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Camille BOUGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 083-268303096-20260428-20262804005-BF

